

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 06357 Numéro SIREN : 394 133 144 Nom ou dénomination : SERPI

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 99183

SERPI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 11.587.500 €
Siège social : 38, avenue Hoche
75008 PARIS
R.C.S PARIS B 394 133 144

EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

« DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.514.245 €
comme suit :

- en Report à Nouveau.....10.514.245 €

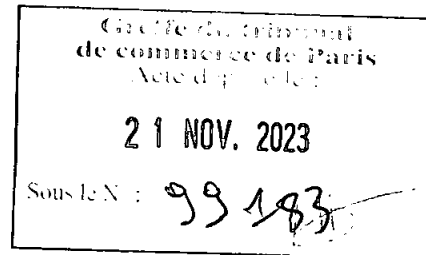
En conséquence, le solde du Report à Nouveau devient créateur de 13.649.978 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a eu
aucun dividende mis en paiement au cours des trois derniers exercices.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous
vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1.252 € de
dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

La Gérance

Désignation de l'entreprise : SERPI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

3	9	4	1	3	3	1	4	4	0	0	0	6	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,		N-1		
				13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 850	AG	11 850		3 193	
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	1 978 107	AO		1 978 107	1 665 522	
	Constructions	AP	5 929 400	AQ	642 154	5 287 246	5 512 563	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	531 169	AU	233 759	297 410	312 162	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	86 076	CV		86 076	81 192	
	Créances rattachées à des participations	BB	9 543 949	BC		9 543 949	9 073 612	
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	22 794	BI		22 794	10 042	
	TOTAL (II)		BJ	18 103 346	BK	887 763	17 215 583	16 658 287
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	9 374 715	BS		9 374 715	7 143 333	
Marchandises		BT	2 261 940	BU		2 261 940	1 286 326	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	77 434	BY		77 434	19 648	
Autres créances (3)		BZ	1 937 719	CA		1 937 719	2 723 053	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	40	CE		40	40
	Disponibilités	CF	4 916 602	CG		4 916 602	4 554 571	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 184	CI		18 184	17 510	
	TOTAL (III)	CJ	18 586 634	CK		18 586 634	15 744 481	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	36 689 980	IA	887 763	35 802 217	32 402 767	
Renvois : (1) Dont droit au bail		1	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :11...587...500.....)	DA	11 587 500	11 587 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 158 750	1 158 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	3 135 733	1 145 361
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 514 245	1 990 372
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	26 396 227	15 881 983
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 750 391	8 681 077
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	311 973	5 285 244
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	106 814	172 685
	Dettes fiscales et sociales	DY	182 736	2 326 993
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	54 076	54 786
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 405 990	16 520 785
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	35 802 217	32 402 767
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 642 425	8 814 030
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SERPT

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 884 000	FB		FC	9 884 000	450 000	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FCG	5 988 338	FH		FI	5 988 338	5 957 516	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	15 872 338	FK		FL	15 872 338	6 407 516	
	Production stockée*					FM	2 231 382	3 695 036	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	11 333	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 153	33 153	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 121 206	10 137 705	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 443 303	1 200	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(975 615)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 904 578	5 259 548	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	139 205	113 108	
	Salaires et traitements*					FY	352 743	267 357	
	Charges sociales (10)					FZ	165 387	126 924	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	280 578	290 715	
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 414	2 098	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 311 593	6 060 950	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 809 613	4 076 756
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	5 882 396	606 953	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	198 801	225 758	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 126 897	57 336	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	96 569	36 798	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 223 466	94 133	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	169 213	149 363	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	169 213	149 363	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 054 252	(55 230)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 547 461	4 402 721	

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	14 754	8 740	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 000	1 158 657	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	15 754	1 167 397	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	43 087	44 667	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 000	973 047	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	44 087	1 017 714	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(28 332)	149 683	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 004 884	2 562 032	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	25 242 822	12 006 189	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	14 728 578	10 015 817	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	10 514 245	1 990 372	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP	17 191	16 012
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX	40 000	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	6 153	33 153
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	13 080	17 675	16 590
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	1 414	2 098
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatifs		A6	4 595	obligatoires		A9	13 080		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7	4 595		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										44 087		15 754	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SERPI

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SERPINéant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		13 670		KE	KF
CORPORELLES	Terrains					KG	1 665 522	KH		KI	312 585	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	5 929 400	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	388 721	KW		KX	899	
		Matériel de transport *				KY	40 609	KZ		LA	10 851	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	64 524	LC		LD	25 565	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	8 088 776	LO		LP	349 900	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	9 154 804	8V		8W	2 812 616
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	10 042	1U		1V	18 634		
TOTAL IV					LQ	9 164 846	LR		LS	2 831 250		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	17 267 292	OH		OJ	3 181 151
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 820	LW	11 851			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	1 978 107			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	5 929 400			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	389 620			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	51 460			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	90 089			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IY		NG		NH	8 438 676			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7				
	Autres participations			I0		OX	2 337 395	OY	9 630 025			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	5 882	2F	22 794			
	TOTAL IV			I3		NJ	2 343 277	NK	9 652 819			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	2 345 097	OL	18 103 346	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET KOSKAS

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SERPINéant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	10 477	PF	3 193	PG	1 820	PH	11 850
TOTAL I		RK	10 477	RM	3 193	RN	1 820	RO	11 850
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	416 837	PN	225 317	PO		PQ	642 154
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	96 506	QE	40 791	QF		QG	137 297
	Matériel de transport	QH	38 136	QI	1 017	QJ		QK	39 152
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	47 050	QM	10 260	QN		QO	57 310
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	598 528	QV	277 385	QW		QX	875 913
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	609 005	QP	280 578	QQ	1 820	QR	887 763

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		N7		N8	N9	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		RW		RX	RY	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		Q2		Q3	Q4	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		SE		SF	SG	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		Q9		Q10	Q11	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		R7	R8	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		S5	S6	
	Inst.géol.agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		T3	T4	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		T10		T11	T12	
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol.agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		U8	U9	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		V6	V7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		W4	W5	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		X2	X3	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		X9		X10	X11	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		NP		NQ	NR	
TOTAL III	NL			NM			NO		NP		NQ	NR	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		NW		NX	NY	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		NA		NB	NC	
Total général non ventilé (NW - NY)	NA			NC			ND		NE		NF	NG	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET KOSKAS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		9 543 949	UM	0	UN	9 543 949	
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		22 794	UV	(0)	UW	22 794	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX		77 434		77 434			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		576 372		576 372		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		17 538		17 538		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP		659		659		
	Groupe et associés (2)	VC		1 250 421		1 250 421			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		92 729		92 729			
	Charges constatées d'avance	VS		18 184		18 184			
	TOTAUX		VT		11 600 081	VU	2 033 338	VV	9 566 743
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH		8 750 391		3 986 826		2 362 789		2 400 776	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		45 799		45 799					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		106 814		106 814					
Personnel et comptes rattachés		8C		13 997		13 997					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		29 031		29 031					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		109 472		109 472					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		30 236		30 236					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		266 174		266 174					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		54 076		54 076					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		9 405 990	VZ	4 642 425		2 362 789		2 400 776	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	6 788 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	15 029		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 718 686	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPI		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2					
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	10 514 245		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 252	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	1 880	XE	3 132	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	2 135	
	Amendes et pénalités	WJ	2 135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	2 052 501	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	2 788 036	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
						TOTAL I	WR	15 360 049	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WS		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WU		
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					WV		
		- imposées aux taux de 19 %					WH		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WP		
		- imputées sur les déficits antérieurs					WW		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					XB			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					I6			
	Régime des sociétés mères et des filiales *					WZ			
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)					2A	56 344	XA	1 070 552
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement *						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
					Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdécies)	PB		XC	
						Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	6 244 269	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	7 314 821	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	8 045 228		XJ		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	8 045 228		XO		

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SERPI

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
DON MECENAT		40 000
RESULTAT FISCAL SCCV 16 BRETAGNE		3 321
RESULTAT FISCAL SCCV 107 VILLAGE		9 779
RESULTAT FISCAL SCCV SAINT OUEN MICHELET		8 186
RESULTAT FISCAL SCCV 33 VOLTAIRE & DANTON		1 317 185
RESULTAT FISCAL SCCV 39 VOLTAIRE & MARIUS AUFAN		1 191 178
RESULTAT FISCAL SCCV 19 BATELIERS		19 587
RESULTAT COMPTABLE SCCV GARENNE COLOMBES FOCH		41 357
RESULTAT COMPTABLE SNC CLICHY RUE MARTRE		14 365
RESULTAT COMPTABLE SCCV LAURE FIOT		571
RESULTAT COMPTABLE SNC CLICHY RUE DU 19MARS 1962		258
RESULTAT COMPTABLE SCCV BOULOGNE 19 LECLERC		931
RESULTAT COMPTABLE SCCV CLICHY 132BD JEAN JAURES		78 022
RESULTAT COMPTABLE SCI ABREVOIR		63 296
Total des réintégrations diverses	WQ	2 788 036
Détail des déductions diverses		
CREDIT MECENAT 2022		47 617
RESULTAT FISCAL SCCV LAURE FIOT		266
RESULTAT FISCAL SCCV LA GARENNE CHATEAU		20 201
RESULTAT FISCAL SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVVOY		44 313
RESULTAT FISCAL SCCV SAINT OUEN ROSIERS		12 899
RESULTAT FISCAL SNC CLICHY RUE MARTRE		5 029
RESULTAT FISCAL SCCV BOULOGNE 19 LECLERC		38 530
RESULTAT FISCAL SCCV 30 MARTRE		13
RESULTAT FISCAL SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962		26 293
RESULTAT FISCAL SCCV CLICHY 132 BD JEAN JAURES		49 682
RESULTAT FISCAL SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET		1 806
RESULTAT FISCAL SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH		25 558
RESULTAT FISCAL SCI ABREUVOIR		44 390
RESULTAT FISCAL SCI KALEI		45 275
RESULTAT COMPTABLE SCCV 19 BATELIERS		126 000
RESULTAT COMPTABLE SCCV LA GARENNE CHATEAU		1 836 697
RESULTAT COMPTABLE SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVVOY		3 333 078
RESULTAT COMPTABLE SCCV 107 VILLAGE		50 000
RESULTAT COMPTABLE SCCV SAINT OUEN MICHELET		536 622
Total des déductions diverses	XG	6 244 269

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	9 366
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	1 145 361			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	1 990 372				Dividendes		- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves			OE					Autres répartitions			ZE	
									Report à nouveau			ZF	
	TOTAL I			OF	3 135 733				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	3 135 733
										TOTAL II		ZH	3 135 733
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N :													
Exercice N-1 :													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	3 000 837		4 444 879		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				XQ	210 809		150 697		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	238 527		293 749		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			6 236		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	454 405		363 987		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	3 904 578		5 259 548		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	51 604		26 389		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS				YZ	87 601		86 719		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	139 205		113 108		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	1 081 962		1 065 807		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	257 713		236 140		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*							OB	311 265				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2.21 %		1.17 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %		JK			
								Plus-values à 19 %		JM			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %		JN			
								Plus-values à 19 %		JP			
								Imputations		JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1	LOGICIEL CIRPA	745	745		
	2	LOGICIEL CIRPA	328	328		
	3	CIRPA LOGICIEL	748	748		
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3			
	différente (art. 39 quaterdecies	N-4			
	1ter et 1 quater du CGI)	N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

11

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

□

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPINéant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SERPI				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	5
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	15 872 338
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	15 872 338
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	11 333
Variation positive des stocks				OD	3 206 996
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	6 153
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	3 224 482
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	8 443 303
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	3 777 915
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1 414
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	12 222 632
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	6 874 189
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	6 874 189
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	15 872 338	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

37 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

KERLEAU

Prénom(s)

MAXIME

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

37 499

Naissance :

Date

171066

N° Département

92

Commune

NEUILLY SUR SE

Pays

FR

Adresse :

N°

9

Voie

RUE MARCEAU

Code postal

92300

Commune

LEVALLOIS PERRET

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

5

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

36

Forme juridique

EURL

Dénomination

CARROSSERIE PETIT

N° SIREN (si société établie en France)

8 4 3 0 8 0 0 6 0

% de détention

100.00

Adresse :

N°

3

Voie

RUE PETIT

Code postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

MAKERIM

N° SIREN (si société établie en France)

5 2 3 4 9 4 2 9 2

% de détention

99.90

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SC

Dénomination

SCCV 30 MARTRE

N° SIREN (si société établie en France)

9 1 9 8 6 3 1 7 5

% de détention

80.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET

N° SIREN (si société établie en France)

9 2 2 1 2 0 2 1 7

% de détention

50.00

Adresse :

N°

40

Voie

BOULEVARD HENRI SELLIER

Code postal

92150

Commune

SURESNES

Pays

France

Forme juridique

SC

Dénomination

SCCV BOULOGNE 19 LECLERC

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 7 7 8 9 8 2 0

% de détention

50.00

Adresse :

N°

40

Voie

BOULEVARD HENRI SELLIER

Code postal

92150

Commune

SURESNES

Pays

France

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH

N° SIREN (si société établie en France)

8 3 5 0 1 4 1 3 5

% de détention

49.90

Adresse :

N°

8

Voie

AV DELCASSE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVY

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 9 5 8 1 6 5 1

% de détention

45.00

Adresse :

N°

8

Voie

AVENUE DELCASSE

Code postal

PARIS

Commune

Pays

France

Forme juridique

SC

Dénomination

12 RUE TURGOT

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 2 9 8 0 8 4 3

% de détention

45.00

Adresse :

N°

31

Voie

BD DE LATOUR MAUBOURG

Code postal

75007

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)2
5 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

36

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS JAURES GALLIENI

N° SIREN (si société établie en France)

9 1 9 6 3 1 3 0 9

% de détention

45.00

Adresse :

N°

27

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI KALEI

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 4 7 1 4 0 1 3

% de détention

44.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI DE L'ABREUVOIR

N° SIREN (si société établie en France)

8 4 0 4 1 3 0 5 8

% de détention

43.00

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI 19 BATELIERS

N° SIREN (si société établie en France)

8 3 5 1 0 9 9 2 7

% de détention

42.00

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SC

Dénomination

SCCV LA GARENNE CHATEAU

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 2 3 0 9 7 5 3

% de détention

40.00

Adresse :

N°

8

Voie

AV DELCASSE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 3 4 6 8 1 4 8

% de détention

35.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

SCS 1

N° SIREN (si société établie en France)

8 0 4 5 7 7 6 5 8

% de détention

34.75

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

16 BRETAGNE

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 8 4 9 1 7 5 4

% de détention

33.33

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)3
5 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

36

Forme juridique

SCI

Dénomination

39 VOLTAIRE & MARIUS AUFAN

N° SIREN (si société établie en France)

8 5 1 1 4 1 3 2 5

% de détention

33.33

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

33 VOLTAIRE & DANTON

N° SIREN (si société établie en France)

8 5 0 3 1 6 5 4 8

% de détention

33.33

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

CIRPA CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 5 2 9 2 9 8 0

% de détention

32.76

Adresse :

N°

36

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV CLICHY VALITON 3

N° SIREN (si société établie en France)

9 1 3 3 5 1 8 7 0

% de détention

30.00

Adresse :

N°

92

Voie

/98 BOULEVARD VICTOR HUGO

Code postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI 107 VILLAGE

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 9 7 0 5 0 2 9

% de détention

25.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

LAURE FIOT

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 2 7 1 0 3 0 8

% de détention

25.00

Adresse :

N°

8

Voie

AV DELCASSE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SC

Dénomination

SCCV CLICHY 132 BD JEAN JAURES

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 0 2 5 2 5 1 3

% de détention

24.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

CLICHY BOREALES

N° SIREN (si société établie en France)

8 7 9 0 3 5 9 3 9

% de détention

21.00

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)4
5 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

36

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC CLICHY RUE MARTRE

N° SIREN (si société établie en France)

8 8 0 0 8 5 2 4 6

% de détention

20.00

Adresse :

N°

8

Voie

AV DELCASSE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

AUBERVILLIERS NOUVELLES FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 8 5 4 6 1 9 5

% de détention

20.00

Adresse :

N°

28

Voie

RUE ESCUDIER

Code postal

92772

Commune

BOULOGNE BILLANCOURT

Pays

France

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV CLICHY MOZART

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 4 3 2 3 6 7 2

% de détention

20.00

Adresse :

N°

28

Voie

RUE ESCUDIER

Code postal

92100

Commune

BOULOGNE BILLANCOURT

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS CLICHY 42 MEDERIC

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 0 8 8 2 6 4 8

% de détention

19.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

CLICHY 35 LANDY

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 8 5 4 2 7 7 2

% de détention

19.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SAINT-OUEN ROSIERS

N° SIREN (si société établie en France)

8 4 9 4 0 4 8 2 7

% de détention

17.00

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCCV SAINT OUEN MICHELET

N° SIREN (si société établie en France)

8 3 0 2 2 3 6 8 1

% de détention

15.00

Adresse :

N°

5

Voie

AVENUE CAROLINE

Code postal

92210

Commune

ST CLOUD

Pays

France

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV CLICHY LIBERTE SUD

N° SIREN (si société établie en France)

9 2 2 4 1 3 9 3 5

% de détention

14.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

36

Forme juridique

SAS

Dénomination

ERETIM

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 3 5 4 5 0 7 9

% de détention

10.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

SAS SYMECOM

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 5 2 1 8 6 2 1

% de détention

10.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **EXERCICE CLOS AU 31/12/2022**

84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 – APE : 741C

TEL. : 01 47 58 93 93 FAX : 01 47 58 51 62 Email : Ronnie@abm-audit.fr



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

SERPI

SARL au capital de 11 587 500 €
Siège social : 38 Avenue Hoche
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Aux Associés de la SARL SERPI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL SERPI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables, ainsi que les méthodes d'évaluation relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 – APE : 741C

TEL. : 01 47 58 93 93 FAX : 01 47 58 51 62 Email : Ronnie@abm-audit.fr



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 – APE : 741C

TEL. : 01 47 58 93 93 FAX : 01 47 58 51 62 Email : Ronnie@abm-audit.fr



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 9 Juin 2023

Le Commissaire aux comptes

ATTIAS AARON



84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 – APE : 741C

TEL. : 01 47 58 93 93 FAX : 01 47 58 51 62 Email : Ronnie@abm-audit.fr



Comptes annuels

SERPI

38 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2022

APE : 4110A SIRET : 39413314400060

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Tel: 01 47 35 83 91

Fax:

92120 MONTROUGE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 850	11 850		3 193	3 193	100.00
	Fonds commercial (1)	1		1		1	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 978 107		1 978 107	1 665 522	312 585	18.77
	Constructions	5 929 400	642 154	5 287 246	5 512 563	225 317	4.09
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	531 169	233 759	297 410	312 162	14 752	4.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	86 076		86 076	81 192	4 884	6.02
	Créances rattachées à des participations	9 543 949		9 543 949	9 073 612	470 337	5.18
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	22 794		22 794	10 042	12 752	126.99
Total II		18 103 346	887 763	17 215 583	16 658 287	557 296	3.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	9 374 715		9 374 715	7 143 333	2 231 382	31.24
	Marchandises	2 261 940		2 261 940	1 286 326	975 615	75.85
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	77 434		77 434	19 648	57 786	294.11
	Autres créances	1 937 719		1 937 719	2 723 053	785 334	28.84
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	40		40	40		
	Disponibilités	4 916 602		4 916 602	4 554 571	362 031	7.95
	Charges constatées d'avance (3)	18 184		18 184	17 510	674	3.85
	Total III	18 586 634		18 586 634	15 744 481	2 842 154	18.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		36 689 980	887 763	35 802 217	32 402 767	3 399 450	10.00

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 587 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	11 587 500	11 587 500		
	Réserves				
	Réserve légale	1 158 750	1 158 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 135 733	1 145 361	1 990 372	173.78
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 514 245	1 990 372	8 523 873	428.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	26 396 227	15 881 983	10 514 245	66.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 750 391	8 681 077	69 314	0.80
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	311 973	5 285 244	4 973 271	94.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 814	172 685	65 871	38.15
	Dettes fiscales et sociales	182 736	2 326 993	2 144 257	92.15
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	54 076	54 786	710	1.30
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	9 405 990	16 520 785	7 114 795	43.07
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	35 802 217	32 402 767	3 399 450	10.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

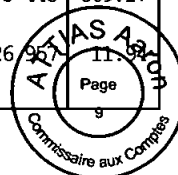
4 642 425 8 814 030



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	9 884 000		9 884 000	450 000		9 434 000	NS
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 988 338		5 988 338	5 957 516		30 822	0.52
Chiffre d'affaires NET	15 872 338		15 872 338	6 407 516		9 464 822	147.71
Production stockée			2 231 382	3 695 036		1 463 654	39.61
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			11 333	2 000		9 333	466.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 153	33 153		27 000	81.44
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			18 121 206	10 137 705		7 983 501	78.75
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			8 443 303	1 200		8 442 103	NS
Variation de stock (marchandises)			975 615			975 615	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 904 578	5 259 548		1 354 970	25.76
Impôts, taxes et versements assimilés			139 205	113 108		26 097	23.07
Salaires et traitements			352 743	267 357		85 386	31.94
Charges sociales			165 387	126 924		38 464	30.30
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			280 578	290 715		10 137	3.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 414	2 098		684	32.59
Total des Charges d'exploitation (II)			12 311 593	6 060 950		6 250 643	103.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 809 613	4 076 756		1 732 857	42.51
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			5 882 396	606 953		5 275 443	869.17
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			198 801	225 758		26 957	11.58

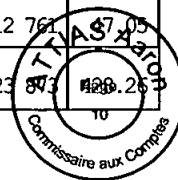
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 126 897		57 336		1 069 561	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	96 569		36 798		59 771	162.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 223 466		94 133		1 129 332	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	169 213		149 363		19 850	13.29
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	169 213		149 363		19 850	13.29
2. Résultat financier (V-VI)	1 054 252		55 230		1 109 482	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 547 461		4 402 721		8 144 740	184.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 754		8 740		6 014	68.81
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000		1 158 657		1 157 657	99.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	15 754		1 167 397		1 151 643	98.65
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 087		44 667		1 581	3.54
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000		973 047		972 047	99.90
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	44 087		1 017 714		973 627	95.67
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	28 332		149 683		178 015	118.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 004 884		2 562 032		557 148	21.75
Total des produits (I+III+V+VII)	25 242 822		12 006 189		13 236 634	110.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 728 578		10 015 817		4 712 761	47.05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 514 245		1 990 372		8 523 873	81.05

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35 802 217 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 872 338 Euros et dégageant un bénéfice de 10 514 245 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique significatif sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 670		1
Terrains	1 665 522		312 585
Constructions sur sol propre	5 929 400		
Installations générales agencements aménagements divers	388 721		899
Matériel de transport	40 609		10 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 524		25 565
TOTAL	8 088 776		349 900
Autres participations	9 154 804		2 812 616
Prêts, autres immobilisations financières	10 042		18 634
TOTAL	9 164 846		2 831 250
TOTAL GENERAL	17 267 292		3 181 151

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 820	11 851	
Terrains			1 978 107	
Constructions sur sol propre			5 929 400	
Installations générales agencements aménagements divers			389 620	
Matériel de transport			51 460	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			90 089	
TOTAL			8 438 676	
Autres participations		2 337 395	9 630 025	
Prêts, autres immobilisations financières		5 882	22 794	
TOTAL		2 343 277	9 652 819	
TOTAL GENERAL		2 345 097	18 103 346	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 477	3 193	1 820	11 850
Constructions sur sol propre	416 837	225 317		642 154
Installations générales agencements aménagements divers	96 506	40 791		137 297
Matériel de transport	38 136	1 017		39 152
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 050	10 260		57 310
TOTAL	598 528	277 385		875 913
TOTAL GENERAL	609 005	280 578	1 820	887 763

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 193				
Constructions sur sol propre	225 317				
Instal.générales agenc.aménag.divers	40 791				
Matériel de transport	1 017				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 260				
TOTAL	277 385				
TOTAL GENERAL	280 578				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	9 543 949	0	9 543 949
Autres immobilisations financières	22 794	0	22 794
Autres créances clients	77 434	77 434	
Impôts sur les bénéfices	576 372	576 372	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 538	17 538	
Divers état et autres collectivités publiques	659	659	
Groupe et associés	1 250 421	1 250 421	
Débiteurs divers	92 729	92 729	
Charges constatées d'avance	18 184	18 184	
TOTAL	11 600 081	2 033 338	9 566 743



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 750 391	3 986 826	2 362 789	2 400 776
Emprunts et dettes financières divers	45 799	45 799		
Fournisseurs et comptes rattachés	106 814	106 814		
Personnel et comptes rattachés	13 997	13 997		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 031	29 031		
Taxe sur la valeur ajoutée	109 472	109 472		
Autres impôts taxes et assimilés	30 236	30 236		
Groupe et associés	266 174	266 174		
Autres dettes	54 076	54 076		
TOTAL	9 405 990	4 642 425	2 362 789	2 400 776
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 788 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 718 686			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	15 029			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	309.0000	37 500			37 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	40 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

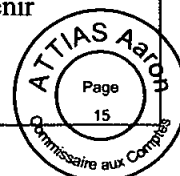
Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 473
Dettes fiscales et sociales	49 397
Autres dettes	50 000
Total	121 727

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 184
Total	18 184



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Nous vous rappelons que nos filiales sont les suivantes :

- La S.C.A 12 rue TURGOT, société dont le siège social est au 31 Boulevard de la Tour Maubourg 75007 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 442 980 843, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.

- La S.A.S CIRPA CONSTRUCTION, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 445 292 980, dans laquelle nous avons une participation de 32,76 %.

- La S.A.R.L MAKERIM, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 523 494 292, dans laquelle nous avons une participation de 99,90 %.

- La S.C.C.V ASNIERES LAURE FIOT, société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 532 710 308, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.

- La S.C.I 16 BRETAGNE, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 538 491754, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- la SAS SCS 1 société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 804 577 658, dans laquelle nous avons une participation de 34,75 %.

- la SCCV LA GARENNE DU CHATEAU société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 822 309 753, dans laquelle nous avons une participation de 40 %.

- la SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVVOY société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 829 581 651, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.

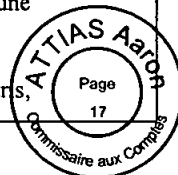
- la SCCV SAINT-OUEN MICHELET société dont le siège social est au 5 Avenue Caroline 92210 Saint-Cloud, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 830 223 681, dans laquelle nous avons une participation de 15 %.

- la SCI 107 VILLAGE société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 829 705 029, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.

- l'EURL CARROSSERIE PETIT société dont le siège social est au 3 rue Petit 92110 Clichy, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 843 080 060, dans laquelle nous avons une participation de 100 %.

- la SCI DE L'ABREUVOIR société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 840 413 058, dans laquelle nous avons une participation de 43 %.

- la SCI 19 BATELIERS société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris,



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 835 109 927, dans laquelle nous avons une participation de 42 %.

- la SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH société dont le siège social est au 8 avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 835 014 135, dans laquelle nous avons une participation de 49,90 %.

- la SNC CLICHY SUR MARTRE, société dont le siège social est au 8 avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 880 085 246, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.

- la SCI SAINT-OUEN ROSIERS, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 849 404 827, dans laquelle nous avons une participation de 17 %.

- la SAS SYMECOM, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 825 218 621, dans laquelle nous avons une participation de 10 %.

- la SCI 39 VOLTAIRE & MARIUS AUFAN société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 851 141 325, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- la SCI 33 VOLTAIRE & DANTON, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 850 316 548, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- la SCCV BOULOGNE 19 LECLERC, société dont le siège social est au 40 boulevard Henri Sellier 92150 Suresnes, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 907 789 820, dans laquelle nous avons une participation de 50 %.

- la SCI KALEI, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 894 714 013, dans laquelle nous avons une participation de 44 %.

- la SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 903 468 148, dans laquelle nous avons une participation de 35 %.

- la SCCV CLICHY 132 BD JEAN JAURES, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 890 252 513, dans laquelle nous avons une participation de 24,90 %.

- la SAS CLICHY BOREALES, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 879 035 939, dans laquelle nous avons une participation de 21 %.

- la SAS AUBERVILLIERS NOUVELLES FRANCE, société dont le siège social est au 28 rue Escudier 92772 Boulogne-Billancourt, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 908 546 195, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.

- la SAS CLICHY 35 LANDY, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 908 542 772, dans laquelle nous avons une participation de 19,90 %.

- la SAS CLICHY 42 MEDERIC, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 900 882 648, dans laquelle nous avons une participation de 19,90 %.

- la SAS ERETIM, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008.Paris, immatriculée



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

R.C.S de Paris sous le numéro 893 545 079, dans laquelle nous avons une participation de 10 %.

- la SAS CLICHY 33 LANDY, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 898 926 308, dans laquelle nous avons une participation de 9,90 %.

Au cours de cet exercice nous avons fait l'acquisition de participations :

- la SCCV 30 MARTRE, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008.Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 919 863 175, dans laquelle nous avons une participation de 80 %.

- la SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET, société dont le siège social est au 40 boulevard Henri Sellier 92150 Suresnes, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 922 120 217, dans laquelle nous avons une participation de 50 %.

- la SAS JAURES GALLIENI, société dont le siège social est au 27 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 919 631 309, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.

- la SCCV CLICHY VALITON 3, société dont le siège social est au 92-98 boulevard Victor Hugo 92110 Clichy, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 913 351 870, dans laquelle nous avons une participation de 30 %.

- la SCCV CLICHY MOZART, société dont le siège social est au 28 rue Escudier 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 904 323 672, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.

- la SCCV CLICHY LIBERTE SUD, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 922 413 935, dans laquelle nous avons une participation de 14,90 %.

- la SCCV ISSY ESTIENNE D'ORVES, société dont le siège social est au 27 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 908 443 690, dans laquelle nous avons une participation de 7,5 %.

Au cours de cet exercice, la participation suivante a été cédée :

- OPS PARTNERS, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 845 212 307, dans laquelle nous avons une participation de 10 %.

Créances et dettes des parties liées :

Les avances accordées à la SARL SERPI par :

S.C.C.V SAINT OUEN MICHELET	11.600
S.C.I ABREUVOIR.....	63.296
S.C.C.V BOULOGNE 19 LECLERC.....	500
S.C.C.V CLICHY MOZART.....	200
S.C.C.V CLICHY VALITON 3.....	300
S.C.C.V CLICHY LIBERTE SUD.....	149
S.C.C.V COLOMBES 17 EDGAR QUINET.....	500
S.C.C.V ISSY ESTIENNE D'ORVES.....	75



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les avances accordées par la SARL SERPI à :

MAKERIM.....	1.635.730
SCCV LA GARENNE COLOMBES.....	152.136
SCI ABREUVOIR.....	946.000
CARROSSERIE PETIT.....	499.404
SCI SAINT OUEN ROSIERS.....	212.500
SNC CLICHY RUE MARTRE.....	237.300
SAS CLICHY BOREALES.....	744.959
SCI KALEI.....	418.000
ERETIM.....	772.991
SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962.....	680.742
SCCV BOULOGNE 19 LECLERC.....	1.524.069
SAS CLICHY 33 LANDY.....	544.973
SAS CLICHY 35 LANDY.....	364.765
SCCV CLICHY VALITON 3.....	18.600
SAS JAURES GALLIENI.....	292.500
SCCV 30 MARTRE.....	5.000
SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET.....	400.000
SCCV LA GARENNE CHÂTEAU.....	195.450
SCCVCLICHY PIERRE BEREGOVVOY.....	436.514
SCCV LAURE FIOT ASNIERES.....	49.234
SCCV CLICHY 132 JEAN JAURES.....	569.129
INTERETS C/C CARROSSERIE PETIT.....	10.233
INTERET C/C CLICHY BOREALES.....	18.676
INTERET C/C 33 LANDY.....	11.785
INTERET C/C 35 LANDY.....	353
INTERET C/C ERETIM.....	17.083
INTERET C/C MAKERIM.....	36.150

